Section 0. Avis d'Appel d'offres (AAO)

Avis d'appel d'offres

AGENCE TERRITORIALE DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE OUEME-ATLANTIQUE-LITTORAL-MONO (ATDA-OALM)

Objet : Acquisition d'équipements à prix subventionnés pour la mise aux normes de 20 unités de transformation d'ananas

REFERENCE SIGMAP : F_DAI_118658

Avis N° 011/MAEP/ATDA-OALM/PRMP/S-PRMP du 26 juin 2026

Identification de la procédure : Appel d'Offres Ouvert National

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite au plan de passation de marchés publics de l'Agence Territoriale de Développement Agricole Ouémé-Atlantique-Littoral-Mono (ATDA-OALM), version 1, publié sur le portail web des marchés publics du Bénin le 17 février 2026.

2. L'Agence Territoriale de Développement Agricole Ouémé-Atlantique-Littoral-Mono (ATDA-OALM) a obtenu des fonds du Budget National dans le cadre du Programme National de Développement de la Filière Ananas (PNDF-Ananas), afin de financer les activités de son Plan de Travail Annuel et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché relatif à l'acquisition d'équipements à prix subventionnés pour la mise aux normes de 20 unités de transformation d'ananas .

3. L'Agence Territoriale de Développement Agricole Ouémé-Atlantique-Littoral-Mono sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour l'acquisition d'équipements à prix subventionnés pour la mise aux normes de 20 unités de transformation d'ananas.

BON A LANCER
CCMP - ATDA - OALM

Les fournitures sont en lot unique.

Les variantes d'offres ne seront pas prises en compte.

4. La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats éligibles, remplissant les conditions définies dans le présent Dossier d'Appel d'Offres Ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite loi.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de **la Personne Responsable des Marchés Publics de l'ATDA-OALM** et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après : **Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics de l'ATDA-OALM sis au quartier Sèmè (Abomey-Calavi), République du Bénin, Tél (+229) 01 21 36 17 98/01 21 36 17 99, Email : prmpatda2025@gmail.com** , tous les jours ouvrables de 08 heures à 12 heures 30 minutes et de 14 heures à 17 heures 30 minutes (GMT + 1).

6. Le délai de livraison des fournitures sera de cinq (05) mois.

7. Les exigences en matière de qualification sont :



a- Pour les anciennes entreprises :

➢ **Capacité technique et expériences**

- Être une entreprise exerçant dans le domaine de la fourniture de matériels et/ou équipements agricoles, justifié par le registre de commerce, les statuts ou la carte professionnelle de commerçant.

- Avoir exécuté, en tant que fournisseur, au cours des quatre (04) dernières années (2022 ; 2023 ; 2024 et 2025) ou de l'année en cours, au moins deux (02) marchés de fourniture de matériels et/ou équipements agricoles, **de montant minimum égal à quatre-vingt-dix-neuf millions deux cent mille (99 200 000) de Francs CFA HT chacun,** justifiés par les copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution ou des procès-verbaux de réception, assorties des contrats (page de garde, page de signature et page portant le montant en copies simples) signés par les maîtres d'ouvrage ou leurs représentants (administration publique, sociétés ou offices d'Etat ou mixtes, représentations ou organisations internationales au Bénin), ou toutes autres personnes morales de droit privé.

➢ **Capacité financière**

- Disposer d'avoirs liquides sous la forme de fonds propres ou de lignes de crédits à hauteur de cinquante-deux millions huit cent quatre-vingt-et-un mille quatre cents (**52 881 400**) **Francs CFA**, justifié par une attestation d'une banque ou d'une institution financière agrée en République du Bénin ou ayant un correspondant au Bénin.

- Avoir réalisé au cours des trois (03) dernières années (2023, 2024 et 2025), un chiffre d'affaires moyen annuel au moins égal à cent cinquante-six millions (**156 000 000**) **Francs CFA,** justifiés par les états financiers produits dans les formes prescrites au point 1 de l'Annexe A-3-2.

NB : Toutes les exigences financières sont cumulatives.

Toutes les pièces justificatives doivent être en originales ou en copies légalisées.

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées

b- Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois (03) années d'existence :

➢ **Capacité technique et expériences**

- Être une entreprise exerçant dans le domaine de la fourniture de matériels et/ou équipements agricoles, justifié par le registre de commerce, les statuts ou la carte professionnelle de commerçant.

- Disposer d'un personnel d'encadrement dont au moins, un Directeur Technique, titulaire d'un diplôme BAC + 3 en Electrotechnique ou en Génie Mécanique avec au moins cinq ans d'ancienneté et trois (03) années d'expérience professionnelles à un poste de Directeur Technique au cours des quatre (04) dernières années (2022 ; 2023 ; 2024 et 2025) ou de l'année en cours, au moins deux (02) marchés de fourniture de matériels et/ou équipements agricoles, **de montant minimum égal à quatre-vingt-dix-neuf millions deux cent mille (99 200 000) de Francs CFA HT, chacun.**

NB: ***- Le nombre d'années d'ancienneté est compté à partir de la date de délibération de l'obtention du diplôme ou à défaut la date de signature ou de délivrance du diplôme (copie légalisée de l'original du diplôme).***

- Les expériences sont lues à travers les CV signés par les titulaires et sont appuyées par des copies légalisées des originales des attestations de travail.

- le curriculum vitae du personnel, daté et signé par ce personnel, accompagné des copies légalisées de leurs diplômes, des copies légalisées de leur carte d'identité ou de leur CIP ou encore de leur passeport en cours de validité

- Les attestations de travail doivent mentionner les références des contrats (objet, numéro et montant) auxquels le Directeur Technique a participé.

BON A LANCER
CCMP - ATDA - OALM

➢ **Capacité financière**

- Disposer d'avoirs liquides sous la forme de fonds propres ou de lignes de crédits à hauteur de cinquante-deux millions huit cent quatre-vingt-et-un mille quatre cents (**52 881 400**) **Francs CFA**, justifié par une attestation d'une banque ou d'une institution financière agrée en République du Bénin ou ayant un correspondant au Bénin.

- Produire une attestation d'assurance des risques professionnels portant l'objet du dossier d'appel d'offres et couvrant la responsabilité civile professionnelle chef d'entreprise de montant au moins égal à **cent quarante-cinq millions quatre cent vingt-quatre mille** (**145 424 000**) **Francs CFA.**

- Produire le bilan d'ouverture pour les entreprises naissantes et les états financiers de leurs années d'existence pour celles qui n'ont pas encore trois (03) années d'existence, dans les formes prescrites au point 1 de l'Annexe A-3-2.

BON A LANCER
CCMP - ATDA - OALM

NB : Toutes les exigences financières sont cumulatives.

Toutes les pièces justificatives doivent être en originales ou en copies légalisées.

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier d'appel d'offres complet à compter du jeudi 02 Juillet **2026.** Le dossier d'appel d'offres en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au secrétariat permanent des marchés publics: **Secrétariat de la PRMP de l'ATDA-OALM sis au quartier Sèmè (Abomey-Calavi), République du Bénin, Tél (+229) 01 21 36 17 98/01 21 36 17 99, Email: prmpatda2025@gmail.com**. Le dossier d'appel d'offres sera adressé aux candidats à leurs frais par la poste. Ce dossier peut être obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

Ce retrait est matérialisé par une fiche[1] établie selon un modèle mis à disposition par l'Autorité de Régulation des Marchés Publics.

NB : Seuls les candidats ayant retiré le dossier d'appel d'offres à l'adresse ci-dessus indiquée et inscrits sur la liste de retrait dudit dossier sont autorisés à soumettre leurs offres. Ils doivent se munir de leur fiche de retrait du dossier d'appel d'offres au moment du dépôt de leurs offres.

9. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques, à savoir, un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sur clé USB sous le format PDF **en fichier accessible** le tout dans une enveloppe unique, à l'adresse ci-après :

Secrétariat permanent des marchés publics de l'ATDA-OALM sis au quartier Sèmè à Abomey-Calavi, République du Bénin, Tél (+229) 01 21 36 17 98 / 01 21 36 17 99 - Email : prmpatda2025@gmail.com. au plus tard le vendredi 31/07/**2026 à 10 heures, GMT + 1.**

Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire.

Les offres qui ne parviendront pas aux heure et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes et aux frais des soumissionnaires concernés. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

10. Les offres (versions physiques et électroniques) seront ouvertes en présence des candidats ou de leurs représentants qui souhaitent être présents à l'ouverture des plis, à l'adresse ci-après : **Salle de conférence de l'ATDA-OALM sise au quartier Sèmè à Abomey-Calavi , République du Bénin, Tél (+229) 01 21 36 17 98 / 01 21 36 17 99 - Email : prmpatda2025@gmail.com**. le vendredi 31/07/ **2026 à 10 heures 30 minutes (GMT + 1).**

11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant de **un million trois cent vingt-deux mille trente-quatre (1 322 000) Francs CFA**.

En ce qui concerne les micros, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de garantie suivant le modèle prévu dans les formulaires de soumission du dossier d'appel d'offres.

12. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours calendaires à compter de la date limite de soumission.

Fait à Abomey-Calavi, le 26 JUIN 2026

BON A LANCER
CCMP - ATDA - OALM

Agence Territoriale de Développement Agricole ATDA OUEME-ATLANTIQUE-LITTORAL-MONO
La PRMP

Vivien M. AMOUZOU
Personne Responsable
des Marchés Publics